

La filière s'est engagée dans une démarche volontariste dès les années 80 pour préserver le terroir et protéger l'environnement tout en maintenant le niveau de qualité attendue des vins de l'appellation de l'AOC Champagne.

En 2001, la Champagne a mis en place une démarche de Viticulture Raisonnée, qui a connu un nouvel élan en 2014 avec la mise en place d'une certification spécifique aux typicités champenoises.

La Viticulture Durable consiste à maîtriser le recours aux intrants dans un objectif de respect de la santé et de l'environnement, et aussi de gérer de manière responsable l'eau, les effluents, les sous-produits et les déchets.

Elle repose également sur la préservation et la mise en valeur du terroir, de la biodiversité et des paysages viticoles. De nombreux viticulteurs, convaincus par la démarche, se sont engagés en autoévaluation ou vers la certification.

35ans de mobilisation

1980 Premiers travaux sur le traitement des effluents d'origine vinicole

1990 Programme d'agro-écologie Viti 2000

2001 Naissance de la Viticulture Raisonnée

2004 Mise en place du plan eau, du plan biodiversité et du plan carbone

2014 Naissance de la Viticulture Durable en Champagne

Plan Carbone en Champagne 1ère filière française engagée dès 2004:



100%

EFFLUENTS* VITICOLES TRAITÉS

* Matières résiduelles obtuenues à l'issue du pressurage et de la vinification



MOBILISATION

100%

des vignerons et maisons en mouvement dans une dynamique d'amélioration continue

DÉCHETS **\)** VALORISÉS



100%



DES DÉCHETS

font l'objet d'un tri sélectif et d'une valorisation matière ou énergie.

DES SOUS-PRODUITS VINICOLES

sont valorisés dans les domaines de l'industrie (carburant, alcool industriel), de la cosmétique, de la santé ou de l'agro-alimentaire. OBJECTIF:

-75%

D'ÉMISSIONS

CARBONE

D'ICI 2050

120 000

TONNES DE BOIS DE VIGNE PAR AN

(sarments, charpentes et souches) et autant de sous-produits vinicoles (marcs et bourbes).



75%

DES BOIS DE VIGNE SONT BROYÉS AU SOLS

Ils enrichissent le sol en humus et constituent un fertilisant naturel.



25%



SONT BRULÉS:

leur valorisation énergétique représente un potentiel de 0,5 tonne équivalent pétrole

par hectare.

L'eau et la biodiversifé Une synergie avec le Plan Carbone

RÉDUCTION DE

50%

EN 15 ANS

des produits de protection de la vigne et des matières fertilisantes



PRÈS DE 50%

des produits appliqués en Champagne sont autorisés

EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

ENHERBEMENT DU VIGNOBLE: TRIPLEMENT DES SURFACES EN

10 ANS

les contours des parcelles sont désormais enherbés naturellement à plus de 95%

LA CHAMPAGNE EST LA PREMIÈRE RÉGION FRANÇAISE

pour le développement de la technique biologique de confusion sexuelle qui permet la quasi-suppression des traitements insecticides classiques (15 700 hectares protégés par cette méthode, soit près de 46% des surfaces de l'AOC)

Des inventaires de biodiversité sont entrepris régulièrement pour apprécier les efforts positifs des évolutions des pratiques et des aménagements du vignoble :









FI ORF

VIE DES SOLS

ARTHROPODES 596

OISFAUX

365

espèces herbacées et arhustives inventoriées

de lombrics par hectare morpho-espèces identifiées, dont

70 espèces d'auxiliaires de la vigne

espèces

La conduite simultanée de ces plans d'action permet de nombreux co-bénéfices environnementaux. Par exemple, la réduction des intrants favorise la préservation des ressources en eau, améliore la biodiversité dans le vignoble et contribue à réduire les émissions de carbone (les intrants non utilisés ne sont pas fabriqués, conditionnés, transportés, appliqués... et ne génèrent pas de déchet).

La réduction de l'empreinte eau, de l'empreinte biodiversité et de l'empreinte carbone a pour conséquence la baisse de l'empreinte écologique globale de la filière.

200M SUR... L'allègement des bouteilles

Après 5 années d'expérimentation, la filière Champagne a réduit en 2010 le poids de chaque bouteille de champagne pour limiter l'impact des émissions de CO, liés aux emballages et aux transports.



UNE RÉDUCTION DE 7% DU POIDS DE LA BOUTFILLE

UNE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE 8 000 TONNES DE CO.

soit l'équivalent d'un parc de 4 000 véhicules









UN DÉFI TECHNOLOGIQUE RÉUSSI

Trouver le meilleur compromis possible entre la plus forte diminution de poids et la conservation des propriétés mécaniques de la bouteille, garantie par les verriers.

LA PART DES EMBALLAGES

dans la production de Champagne est important, elle représente

DES ÉMISSIONS DE

CARBONE DE LA FILIÈRE



La filière Champagne est engagée de façon collective avec Adelphe pour la gestion de la récupération et de la valorisation des emballages usagés.

